FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES | Enseignement

Direction des Jurys de l'enseignement secondaire
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

CONSIGNES D'EXAMEN

Cycle	2026-2027/1
Titre	CESS Professionnel
Matière	Mathématiques

II. Organisation de l'examen

- **Identification de la matière**

Nom de la matière dans le décret : Mathématiques

Volume horaire : 2 h

Ces consignes annulent toutes les précédentes.

- **Programme(s)**

Le numéro du programme : 481/2017/240

https://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/481-2017-240.pdf

Mathématiques de base (2h/ semaine)		
MB32 UAA3	**Statistique et probabilité**	**pages 85 à 90**

- **Titre visé et type d'enseignement**

Certificat d'enseignement secondaire du troisième degré pour l'enseignement professionnel (CESS P).

- **Modalités de passation**

Un examen écrit

Nombre d'heures : 2 heures maximum

- **Matériel**

AUTORISÉ	Pochette ou trousse plastique transparente. Matériel de base d'écriture, calculatrice non graphique et non programmable, latte, équerre, rapporteur et compas Il est vivement conseillé d'utiliser un bic effaçable.
REFUSÉ	Pochette ou trousse non transparente Feuilles de brouillon personnelles et notes, correcteur (tipp-ex,…), correcteur orthographique, dictionnaire, calculatrice graphique, calculatrice programmable.
	Les GSM, montres connectables ou tout autre objet connectable sont éteints et laissés dans votre sac. Ils ne peuvent ni être visibles ni être portés sur vous pendant l'examen.

Exemples de calculatrices autorisées : Texas Instruments TI 30XB, Casio FX-92B, Casio Fx-220

Les candidats veilleront à posséder le matériel requis lors de l'épreuve car aucun prêt de matériel ne sera accordé. L'échange de matériel durant l'épreuve, étant considéré comme une interaction avec autrui, sera sanctionné. De même, en cas d'oubli, aucun matériel ne pourra être apporté en cours d'épreuve aux candidats par une tierce personne.

- **Consignes d'examen**

Merci de lire attentivement les consignes spécifiques ci-dessous et de les respecter scrupuleusement.

- **Les résultats de vos calculs seront donnés au dixième près (1 chiffre significatif après la virgule) pour les statistiques. Tous les calculs de probabilités seront sous forme de fractions irréductibles.**
- Sous peine de nullité, écrire dans les cadres de réponses prévus à cet effet.

- Utiliser de préférence le verso des feuilles comme brouillon. Ce qui est indiqué au verso des copies d'examen ou sur un brouillon n'est pas pris en compte lors des corrections. Les brouillons sont obligatoirement repris.
- Pour les questions ouvertes, les principales étapes nécessaires à l'obtention d'un résultat doivent apparaître et être justifiées, la réponse ne sera pas corrigée sans justification !

  Justifier une réponse signifie soit :
  - indiquer par une phrase le raisonnement, la définition, la formule etc.
  - faire apparaître un calcul détaillé reprenant toutes les étapes du raisonnement
- **Ne pas utiliser de couleurs, ni de FLUO ni de TIPP-EX et ne pas laisser les réponses au crayon sauf les éventuelles constructions**

- Il est permis d'utiliser une calculatrice non-programmable et non graphique. Même si vous utilisez une calculatrice, il faut expliquer la méthode et justifier les calculs ainsi que la solution

.

- **Dispense**

Dispense obtenue si la note est supérieure ou égale à 50%.